

FICHE TECHNIQUE

ENDUITS MULTIFONCTIONS INTERIEUR MDD ULTRABAT

USAGE

Enduit colle en poudre, intérieur, pour application manuelle. Pour l'assemblage et le collage de carreaux de plâtre, le collage en doublage des plaques de plâtre avec ou sans isolant, le collage des bandes à joints sur plaques de plâtre à bords amincis, rebouchage de trous et l'enduisage en charge.

SUPPORTS

S'applique sur supports bruts ou peints :

- Plâtre, plaques de plâtres,
- Carreaux de plâtre,
- Anciens fonds peints,
- Tous enduits,
- Ciment, béton, béton cellulaire, parpaings, briques, pierres.

RECOUVREMENT

Est recouvrable par tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET TECHNIQUES

Colle en poudre à base de produits de carrières et de liant cellulosique.

- Caractérisation (NFT 36-005) : famille III-3
- Codification (EN 16-566) : G₃S₁V₀W₀A₀C₀R₀
- Taux de gâchage : rebouchage : 38% d'eau, (soit 0,38 l d'eau pour 1 kg de poudre)
collage/égalisation : 42% d'eau, (soit 0,42 l d'eau pour 1 kg de poudre)
- Épaisseur d'application : rebouchage : sans limite
égalisation : jusqu'à 5 mm
- Consommation : collage : 2 à 3 kg/m², égalisation : 1,1 kg/m²/mm
- Temps d'utilisation : 2H00
- Recouvrement : 24h à 48h en moyenne (après séchage complet)
- Couleur : blanc
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.5 MPa
- Marquage CE & déclaration de performance : DOP n° UGD – Multifonctions – 2017-v1

CONDITIONS D'UTILISATION ET DE STOCKAGE

- Matériel de mise en œuvre : lame à enduire, lisseuse
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de l'humidité.

CONDITIONNEMENT

- Sacs de 15 kg

RECOMMANDATIONS ET PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C et supérieure à 35°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 70%
- Ne pas appliquer sur des fonds surchauffés.
- Ne pas appliquer sur des fonds humides.
- Préparer l'enduit avec une eau à température ambiante.
- Ne pas appliquer sur du polystyrène, du papier peint ni en extérieur.
- L'utilisation en épaisseur sur supports bloqués entraîne une augmentation du temps de séchage.
- L'enduisage en charge sur supports peints et bloqués nécessite, au préalable, des travaux préparatoires favorisant l'absorption.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

DOCUMENTS NORMATIFS A CONSULTER

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.
- DTU 25.31 (NF P72-202-2) : ouvrages verticaux ne nécessitant pas l'application d'un enduit au plâtre. Exécution des cloisons ou carreaux de plâtre.
- DTU 25.41 (NF P 72-203-1) : ouvrages plaques de plâtre.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- FDS disponible sur ugd.fr
- Fiche DOP disponible sur ugd.fr

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale du produit sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience du fabricant. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations.

Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.



IAQ : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Marquage CE

Mise à jour 20 février 2017